Des enfants nés en Suisse sont illico demandeurs d'asile

L'association Vivre Ensemble a mené l'enquête : les enfants nés en Suisse de parents réfugiés sont comptabilisés dans les «demandes d'asile»!



Le Secrétariat d'État aux migrations indique que «les principaux pays de provenance des requérants d'asile dont les demandes ont été enregistrées au mois de mai 2020 sont l'Érythrée (102 demandes; +6 en comparaison avec le mois d'avril), l'Afghanistan (50 demandes; +24), la Syrie (48 demandes; +8)». Personne ne peut imaginer que sur les 102 demandes érythréennes, 98 sont le fait de nouveau-nés, 16 des 50 demandes afghanes ou 24 des 48 demandes syriennes sont juste des naissances.

Ce qui est encore plus surprenant, c'est que ce ne sont pas seulement les enfants de demandeurs d'asile qui sont ainsi comptabilisés. Mais aussi ceux des réfugiés ou titulaires d'une admission provisoire établis en Suisse depuis des années! C'est l'une des surprises de l'enquête statistique publiée en ligne et à paraître dans la prochaine édition de la revue Vivre Ensemble.

L'enquête menée sur les quinze dernières années montre que naissances et regroupements familiaux représentent en moyenne 17% du total des «nouvelles demandes d'asile». Une part en constante augmentation, puisqu'elles dépassent les 30% depuis 2017, atteignant 38% en 2019. Parmi ces demandes secondaires, 69% sont des naissances.

Sophie Malka, coordinatrice de Vivre Ensemble conclut : «Ces nouvelles données doivent aujourd'hui conduire à une prise de conscience de la population, des médias et des acteurs politiques, sur le fait que le nombre de demandeurs d'asile au sens où ils se les représentent – des personnes qui franchissent nos frontières pour demander une protection – est largement surestimé.» Avec des conséquences certaines sur le débat public et sur les lois.

L'enquête en ligne